



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2006-2007)
LE 16 JANVIER 2007**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 JANVIER 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneis (07), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Yvon Derome (21) arrivée à 19 h 03, Marcel Gélinas (03)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^c Nathalie Marceau, secrétaire générale

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Claude Marchand, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-02768-01-07

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé à savoir :



No de résolution
ou annotation

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

07.01 Prix du carburant diesel

07.02 Adjudication de contrat de berlines

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : validation

10.02 Renouvellement de notre entente avec la Banque de Montréal

10.03 Institution financière – projet de résolution

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Politique d'acquisition de biens et services – Critères d'achats locaux
Sera traité en comité ad hoc.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2006

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

C.E.-02769-01-07



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Yvon Derome, commissaire, occupe son siège à 19 h 03.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.E.-02770-01-07

07.01 PRIX DU CARBURANT DIESEL

Monsieur Claude Marchand, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent l'administration à verser aux transporteurs scolaires les ajustements pour tenir compte du prix des carburants selon les modalités définies par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02771-01-07

07.02

ADJUDICATION DE CONTRAT DE BERLINE OU FAMILIALE

Monsieur Claude Marchand, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2006-2007 tel que décrit sous la cote 07.02.

que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE



No de résolution
ou annotation

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

10.01-a RAPPORT SYNTHÈSE

10.01-b LISTE DES CHÈQUES ÉMIS

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 6 décembre 2006 et se terminant le 9 janvier 2007 n'a pas donné lieu à des questions.

10.02 RENOUELEMENT DE NOTRE ENTENTE AVEC LA BANQUE DE MONTRÉAL

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service de ressources financières, présente le dossier.

C.E.-02772-01-07

10.03 INSTITUTION FINANCIÈRE – PROJET DE RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT le dossier déposé par le Service des ressources financières,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

d'autoriser le Service des ressources financières à négocier de gré à gré avec la Banque de Montréal la prolongation de notre entente actuelle qui prend fin le 30 juin 2007. Cette prolongation sera pour un maximum de trois (3) ans selon les résultats de négociations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

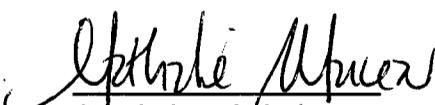
14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10, la présente séance ordinaire est levée.



Présidence de la séance



Secrétaire générale